

Sommaire du rapport sur la Table ronde des dirigeants de sentiers nationaux

Introduction

L'origine de la rencontre était simple : au Canada, il existe de nombreuses organisations vouées à l'aménagement, au financement, à l'entretien et à la promotion de divers sentiers à l'échelle locale, provinciale et nationale. En général, ces organisations emploient des bénévoles dévoués et consacrent tout l'argent qu'ils ont à l'amélioration du réseau de sentiers. Il n'existe pas, à proprement parler, de diagramme expliquant le travail de ces organisations ou les relations qui les unissent, et les différences quant à leur taille, leur longévité, leurs objectifs et leurs capacités sont grandes. Certains groupes sont relativement nouveaux, tandis que d'autres ont une grande expérience de l'aménagement de sentiers et possèdent davantage de connaissances sur les mécanismes de financement et la collaboration avec différents ordres de gouvernement.

Aux yeux de plusieurs intervenants des sentiers, y compris les utilisateurs, les bâtisseurs, les opérateurs et bailleurs de fonds gouvernementaux, il ya trop peu d'attention sur la collaboration et la compréhension, et trop de temps passé en concentrant vers l'intérieur.

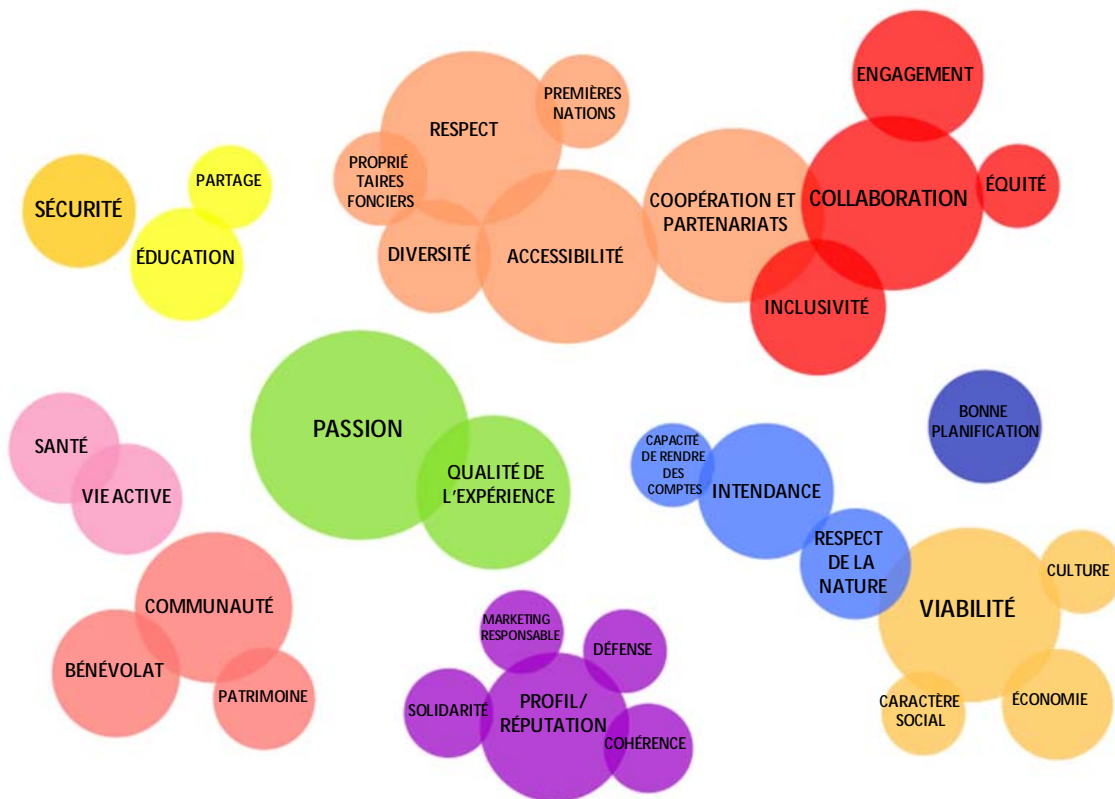
Les dirigeants du domaine des sentiers reconnaissent que le secteur regroupe un très grand nombre d'intervenants, dont les besoins et les objectifs diffèrent. L'objectif de la table ronde était donc de déterminer s'il est possible d'améliorer la collaboration au sein du secteur, de manière à ce que les diverses organisations puissent clarifier leur rôle et leurs responsabilités en tant que précieux contributeurs à l'échelle nationale. Financée par la Fondation du Sentier Transcanadien et Parcs Canada dans le but de promouvoir la cohésion au sein des organisations vouées aux sentiers, la table ronde a fourni aux dirigeants du domaine une occasion de se rencontrer et de parler avec franchise de leurs préoccupations et de leurs intérêts communs.

Valeurs

Les participants ont été appelés à nommer les valeurs qui guident leur organisation et à parler de situations où ces valeurs ont été source de conflit ou de fierté. Ils ont trouvé qu'il y avait nombreux valeurs communes qui pourraient servir à unifier les forces dans le domaine des sentiers. En grand groupe, les participants ont ensuite rassemblé toutes les valeurs communes pour permettre la création de la carte des valeurs présentée ci après.

Les délégués sont confiants de pouvoir établir, à l'aide de ces valeurs communes, une assise solide qui permettra de mener à bien de processus de collaboration.

Diagramme 1 : Carte des valeurs



Cette carte montre les valeurs groupées de façon générale selon un thème. La taille des cercles indique la fréquence à laquelle la valeur a été citée à chacune des cinq tables de délégués. Les valeurs les plus courantes au sein des organisations de sentiers sont les suivantes : travailler en collaboration, faire preuve de respect à l'endroit des nombreux intervenants oeuvrant dans le domaine des sentiers, s'engager à rendre les sentiers accessibles, tirer le meilleur parti de la passion de la communauté des sentiers, rehausser le profil ou la réputation des sentiers aux yeux du public et des décideurs, et travailler en collaboration avec les communautés qui sont près des sentiers pour veiller à ce que ceux-ci soient viables sur les plans social, environnemental, culturel et économique. Certaines valeurs sont liées à la façon dont les délégués perçoivent les sentiers eux-mêmes, c'est-à-dire essentiels à notre patrimoine, à notre santé et à notre environnement naturel, et d'autres à la manière dont ils espèrent les préserver, grâce à l'éducation, à la promotion de la sécurité, au partage, à la bonne planification et à l'intendance. Les délégués sont

Défis communs

Dix défis ont été identifiés par la recherche préliminaire des consultants ainsi que des discussions tenues à la table ronde.

Voici un aperçu de ces défis :

- 1 Participation du gouvernement
- 2 Financement
- 3 Fragmentation des organisations du domaine des sentiers
- 4 Conflit au sein du groupe d'utilisateurs et expérience des utilisateurs en ce qui concerne les sentiers
- 5 Utilisation du territoire, accès et gestion
- 6 Marketing et promotion
- 7 Aménagement et entretien des sentiers
- 8 Éducation et engagement
- 9 Gestion des risques; et
- 10 Intendance environnementale et protection de faune

Une vision pour les sentiers et la collaboration

La prochaine activité a donné aux délégués l'occasion d'esquisser leur vision de la collaboration dans le secteur des sentiers. Les délégués ont travaillé en six groupes; après la réunion de Banff, les membres du groupe de travail ont pris les six énoncés de vision différentes et les ont fusionné en un seul tel que indiqué dans la liste suivante:

Dans le cadre de notre vision...

- Les sentiers offrent un legs durable pour le plaisir et le bien être de tous ;
- Les sentiers sont célébrés et très appréciés par tous ; et
- les sentiers sont durables et respectueux de l'environnement.

En qualité de dirigeants du domaine des sentiers, nous nous efforcerons...

- De présenter une voix nationale sur les sentiers et les questions de sentiers plus unie;
- De respecter la diversité au sein de la communauté des sentiers ;
- a développer un cadre inclusif au niveau national utilisant un processus transparent qui cherche à engager les intervenants des sentiers de la façon générale; et
- de s'assurer que les sentiers du Canada sont financés et durables.

En...

- l'obtention de ressources et de soutien au niveau du gouvernement fédéral et autres sources de financement ;
- identifiant un partenaire dédié du gouvernement fédéral ou un portefeuille de partenaires ;
- s'assurant qu'il existe une structure d'organisation viable pour franchir les prochaines étapes ;
- soutenant des relations positives au niveau provincial et local au sein de la communauté des sentiers ; et
- partageant les pratiques d'excellence.

Terrains d'entente

Les délégués ont proposé d'organiser une plénière au cours de laquelle ils pourraient dresser le plan des points d'entente et de désaccord, de manière à consolider les questions et les possibilités établies ainsi que les progrès réalisés au cours des deux derniers jours. Ils voulaient ainsi s'assurer de ne pas quitter la table ronde sur une vaine promesse de collaboration future.

Les délégués ont été appelés à préciser leurs compromis, leurs ententes et leurs engagements, ce qui a permis de s'assurer que chaque question bénéficiait de l'appui de tous. Ils ont inscrit sur des listes les questions pour lesquelles aucune solution n'avait encore été trouvée, en se promettant de les étudier dans le cadre des initiatives de collaboration. Les résultats sont présentés ci après. Il est à noter que sur ces listes, les questions à régler et les points pour lesquels on peut aller de l'avant ne sont pas classés en ordre

de priorité. Les résultats de cette discussion doivent plutôt être perçus comme des lignes directrices qui serviront à établir une structure ou un mécanisme de collaboration nationale.

Collaboration :

Nous acceptons de collaborer, et nous nous entendons sur ce qui suit :

- Il n'existe pas d'organisation ou de mécanisme idéal par l'intermédiaire duquel la communauté des sentiers peut collaborer ;
- Nous devons créer un mécanisme/une tribune ; et
- Nous devons nommer un groupe de travail représentatif qui se penchera sur les différentes options relatives à l'établissement d'un mécanisme de collaboration.

Profil des sentiers :

Nous nous entendons... :

- sur le fait que le gouvernement et le public tiennent les sentiers pour acquis, et que cela constitue un problème ;
- que nous devons rehausser le profil des sentiers et sensibiliser la population ; et
- sur la nécessité de joindre la communauté des sentiers dans son ensemble.

Financement et ressources :

Nous nous entendons... :

- que nous avons besoin de financement durable ; et
- sur la nécessité d'effectuer une évaluation réaliste des ressources et de localiser celles-ci pour faire progresser notre programme et régler les questions en suspens.

Conduite :

- Nous consentons à respecter nos différences en ce qui a trait à l'utilisation des sentiers et aux mandats ;
- Nous consentons à respecter les priorités des communautés dans lesquelles nous travaillons ;
- Nous nous entendons que le processus que nous emploierons pour s'engager les uns envers les autres et mobiliser le gouvernement et le public doit être transparent ; et
- Nous nous entendons sur la nécessité d'établir des échéanciers appropriés et réalisables et de susciter un élan.

Partage de l'information et des connaissances :

Nous nous entendons... :

- que nous devons améliorer la communication des pratiques exemplaires et de l'information ;
- sur la nécessité de mieux comprendre le paysage organisationnel associé aux sentiers (intervenants, besoins et priorités) ;
- sur la nécessité de faire davantage de recherche sur les avantages collectifs des sentiers, en mettant l'accent sur la santé, le bien être et la prospérité (économique, sociale et environnementale) ;
- que nous devons présenter des arguments en faveur des sentiers ;
- sur la nécessité d'établir un « point de collecte » pour les ressources en information (p. ex. un site Web) ; et
- que nous devons communiquer les connaissances que nous avons déjà.

Interaction avec le gouvernement :

Nous nous entendons... :

- que nous aimerions arriver à parler d'une seule voix au gouvernement et au public des questions sur lesquelles il y a consensus ;
- que nous devons inviter le gouvernement à trouver des solutions ;

- que nous avons besoin d'établir avec les gouvernements provinciaux et fédéraux une relation de travail plus étroite en ce qui concerne les questions relatives aux sentiers ;
- sur la nécessité de déterminer en quoi consiste un organisme responsable des sentiers et de formuler une recommandation au gouvernement fédéral à cet égard ; et
- que nous avons besoin d'incitatifs financiers et non financiers de la part du gouvernement.

Questions nécessitant davantage de réflexion

Nous n'avons pas résolu les questions suivantes :

Structure de collaboration :

- Nous n'avons pas déterminé la forme d'organisation/de tribune/de coalition qui représenterait nos intérêts. Nous avons créé un groupe de travail qui étudiera la question.
- Nous n'avons pas déterminé ce qui constitue une représentation équitable des organisations vouées aux sentiers dans le cadre d'une approche collaborative.
- Nous n'avons pas résolu la question de la relation entre les membres locaux, provinciaux et nationaux.
- Nous n'avons pas déterminé si nous avons besoin d'une architecture complète des organisations canadiennes vouées aux sentiers.

Détermination des priorités et affectation des ressources :

- Nous n'avons pas déterminé les priorités et les besoins. Nous savons que cela doit faire partie de notre programme de recherche.
- Nous n'avons pas déterminé comment affecter les fonds en fonction des priorités ou des besoins. Nous savons que cela doit faire partie de notre programme de recherche.
- Nous n'avons pas déterminé à quoi ressemblerait le financement durable, ni dans quelle mesure nous en avons besoin.

